



## Collectif de Réflexion et d'Action

---

### Compte-Rendu du Comité de Coordination mercredi 1er mars 2022

**Présent·es :** Louise (Regain - 64), Thierry (Tentative - 30), Emma (La ferme aux animaux - 03), Sandrine (Graines de vies - 33), Thérèse (Le vallon d'Abriès - 43), François (Pollen - 89) et Julia (secrétaire).

#### Ordre du jour :

- I. Retrait des accueilli·es à Pollen**
- II. JERLVA**
- III. Formation Uriopss**
- IV. Inflation et LVA**
- V. Actes**
- VI. Assemblée Générale**

#### **I. Retrait des accueilli·es à Pollen**

Le LVA Pollen (situé à Saint-Serotin dans l'Yonne) s'est vu retirer ses accueilli·es il y a de ça dix jours.

François, ancien permanent aujourd'hui à la retraite, nous explique ce qui s'est passé.

Un salarié a convaincu d'autres personnes (ancien·nes et actuel·les salarié·es) de faire remonter un dossier aux ASE 89 et 91 (responsables des jeunes placé·es à Pollen) et peut-être également au procureur... Le contenu du dossier est connu par François car une salariée qui a été contactée par ces personnes l'a prévenu. Y sont dénoncés des problématiques liées au traitement des jeunes (notamment remise en question du positionnement de François dans sa proximité avec des jeunes et sa prise de risques éducatifs) mais également des salarié·es (heure de travail, malmenage).

Par mesure de précaution, le procureur a retiré tous·tes les accueilli·es du lieu. Iels ont été replacé·es en MECS, hôtel, appartements et leurs divers projets ont été suspendus ou mis à mal jusqu'à nouvel ordre.

Pour l'instant, Pollen n'a pas reçu de fermeture administrative : les jeunes ont été retiré·es et aucune nouvelle admission n'est autorisée. La situation est bloquée, jusqu'au démarrage d'une enquête pour éclaircir les choses. Mais pour l'instant, personne n'a été entendu (ni François, ni Hansao l'actuelle directrice, ni les jeunes retiré·es). François a écrit au procureur de Sens trois jours après le départ des jeunes, lui demandant que la procédure se mette en place rapidement. Il n'a reçu aucun retour. Le département ne prend pas position et laisse faire la justice.

François s'est rapproché d'un avocat. Il s'est également rapproché de son comptable, pour mettre en place des licenciements économiques. Mais l'absence de fermeture officielle peut peut-être complexifier cette procédure.

Encore une fois, cette situation critique met en exergue l'extrême fragilité des LVA, le peu de cas qui est fait de leurs salarié·es et surtout de leurs accueilli·es. La différence de traitement par rapport aux MECS et autres institutions est criante : les jeunes n'auraient pas été déraciné·es, c'est la personne soupçonnée qui aurait été suspendue. D'autres solutions pouvaient être trouvées : diligenter des inspecteur·rices de police rapidement pour une enquête, ou empêcher François de s'approcher de son lieu (où il ne travaille même plus!!) pour sauvegarder le suivi des jeunes.

Cette différence de traitement qui fragilise les LVA a des effets dangereux : va-t-on procéder aussi facilement que cela devrait avoir lieu à un signalement concernant un·e accueilli·e ou un fait survenu sur le LVA, si le risque de fermeture est omniprésent ?

Le comité de coordination souhaite rédiger une lettre en soutien à Pollen, pour demander au procureur d'accélérer la procédure. Il mandate Thierry pour cela. Comme on ne connaît pas exactement le contenu du dossier, la réaction portera sur la forme plutôt que sur le fond. Il s'agit de mettre en exergue le préjudice des parties prenantes (accueilli·e, salarié·es et responsables).

## **II. JERLVA**

La situation à Pollen met à mal la tenue des Journées d'Échanges et de Recherche prévues à Pollen en mai. Symboliquement, il aurait pu être pertinent de les maintenir sur ce lieu en soutien au LVA vidé de ses habitant·es et pour monter une action politique en allant occuper le Conseil Départemental. Mais ces propositions insécurisent François, qui y voit surtout la charge de travail de l'organisation de ces journées alors qu'il n'y a plus d'équipe sur place et a envie de se concentrer sur la gestion de cette situation.

Le comité de coordination décide donc de reporter les Journées Nationales à septembre car le délai est désormais trop court pour trouver de nouveau un lieu de remplacement. Pour septembre, plusieurs pistes, notamment dans le Gard.

Programme :

- Thierry aimerait inviter J-F. Draperi, l'auteur de Ruse de riches. Pourquoi les riches veulent maintenant sauver le monde et aider les pauvres ?
- Audrey prévient Stéphanie Rieu (conférence gesticulée sur la démarche qualité continue) que les JN sont décalées. Elle lui demande s'il est possible de raccourcir la conférence (qui dure environ 2h) sans que ça soit une condition sine qua none. La conférence coûte 300 € + défraiements kilométriques.

Pour information, la FNLV organise ses journées nationales les 7, 8 et 9 juin dans le Lot.

## **III. Formation Uriopss**

Nous sommes à 25 inscriptions, la formation est remplie. Les inscriptions génèrent un léger surplus qui permettent d'inviter Paul Pégliasco et de fournir des boissons avec le repas. Le repas qui est réservé.

Julia doit faire un mail aux participant·es pour aider à organiser des covoiturages.

## **IV. Inflation et LVA**

Un LVA adhérent du Gerpla a adressé une question au CC concernant l'inflation et la manière dont elle impactait les lieux d'accueil. Cette question est donc discutée en CC.

Pour l'instant, la plupart des LVA subissent l'inflation sans que cela ne les mette en péril. La revalorisation du prix de journée avec le SMIC ne suffit pas pour compenser l'inflation.

Il est important de la prendre en compte dans le Budget Prévisionnel (BP). Estimation rapide de l'inflation dans le budget de Tentative : environ + 5-6 % pour l'alimentation et +13 % pour l'énergie.

Face à cela, deux solutions : augmenter les recettes ou diminuer les dépenses.

Certains LVA répercutent l'augmentation des charges dans le prix de journée en négociant avec le/les départements placeurs, ou bien prévoient de faire plus d'accueil sur l'année. D'autres LVA réduisent leurs dépenses, surtout au niveau des relais et des vacances, en supprimant ou raccourcissant un séjour prévu.

## **V. Actes**

Le comité de rédaction des Actes continue son travail, petit à petit. À sa demande, le comité de coordination valide l'embauche d'un·e graphiste pour la mise en page de l'ouvrage. C'est un travail qui demande des compétences spécifiques que n'ont pas les membres du comité de rédaction et qui est important. Il est donc logique de le rémunérer.

Il serait également logique de rémunérer le travail de relecture, qui a été effectué par Sarou, membre du comité de rédaction. Lui proposer une gratification pour cela, à hauteur de 500€, soit ce qui se pratiquait l'an passé avec la relectrice.

## **V. Assemblée Générale.**

En prévision de l'Assemblée Générale 2023, les différents points à l'ordre du jour sont répartis entre membre du CC.

Sandrine présentera le rapport d'activité.

Benoît présentera le bilan financier.

Plusieurs visites de cooptation seront résumées également, réparties entre Marion (du LVA Tara), Sandrine et Emma.

La nouvelle version de la Charte du Gerpla sera présentée par Julia, qui prendra en compte les petites corrections apportées par Thierry.

## **Conclusion.**

Lors de ce comité de coordination nous avons eu de gros soucis techniques de connexion ou reconnexion pour certain·es membres. Si cela se reproduit, il faudra trouver une solution autre qu'OVH Telecom.